

Audit : le guide méthodologique du GLAM

Un vade-mecum pour ne rien oublier

1. Définir précisément le thème : quelle est la question ? (principale, possibilité de questions secondaires)
2. La cible : quels sont les professionnels concernés ? Quel secteur géographique ? Envoi en nombre ou en 2 temps ou ciblé ?
3. Ecrire l'argumentaire scientifique (nos références) et pragmatique : quelle justification à cet audit compte tenu de ce la connaissance actuelle des pratiques. L'argumentaire précise la méthodologie de l'audit (encadré habituel)
4. Rechercher une éventuelle validation universitaire (étape facultative)
5. Ecrire le synopsis qui sera envoyé au conseil scientifique du département de médecine générale (faculté de médecine de Nancy)
6. Un partenariat à rechercher ? avec ou sans co financement.
7. Définir le budget et le financement
8. Les critères évalués : la grille
9. Les critères d'inclusion (qui inclure?)
10. Le mode d'inclusion (comment inclure : rétro ou prospectif)
11. La durée du recueil et / ou le nombre de patients à inclure
12. Réaliser le test de faisabilité
13. Ecrire la lettre d'invitation (signée du responsable de l'audit, du chargé de l'exploitation et éventuellement du responsable de la structure partenaire), qui fait référence à la loi du 14/08/2004.
14. Le chevalet (si le budget le permet)
15. Définir les objectifs (la norme) en vue du 2^{ème} tour
16. Etablir le calendrier prévisionnel
17. Faire signer l'engagement de confidentialité au chargé de l'exploitation
18. Demander aux participants l'autorisation de publier les résultats agrégés
19. *Faire relire l'ensemble des documents par un groupe de relecteurs (étape ajoutée en septembre 2007)*
20. Recueil des grilles et relance éventuelle
21. Exploiter le 1^{er} tour
22. Envoyer les résultats à chaque participant en dégagant points forts de la pratique et "gisements de qualité"
23. Organiser une ou plusieurs réunions de restitution afin de proposer des pistes d'amélioration en vue du 2^{ème} tour (nos recommandations)
24. Demander aux participants de définir leur piste personnelle d'amélioration des pratiques, élaborée avec l'aide d'un médecin habilité. La piste est définie par l'utilisateur, éventuellement choisie parmi les pistes proposées par le groupe. Elle est confidentielle.
25. Recueil du 2^{ème} tour et relance éventuelle

26. Exploiter le 2^{ème} tour
27. Envoyer les résultats à chaque participant et une attestation de participation
28. Publier